

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le lundi 16 octobre 2017

CÉRÉMONIE DU DÉPART DU 1^{er} RVY

Le 7 novembre 1944, le 1^{er} Régiment des Volontaires de l'Yonne (RVY), composé des membres du réseau "Jean-Marie", quittait Joigny pour rejoindre la 1^{ère} armée du maréchal de Lattre de Tassigny devant Belfort et combattre en Alsace, sur le Rhin, en Forêt Noire et sur le Danube.

Le régiment des volontaires de l'Yonne, une unité placée sous les ordres du commandant Jacques Adam, quitte Joigny en direction de l'Alsace. Cette formation composée de près de 2 000 sédentaires, maquisards et volontaires des casernes de Joigny, réunis par le réseau Jean-Marie Buckmaster, rejoignait la 1^{ère} armée française du général de Lattre de Tassigny pour aider à la libération totale du territoire national et assurer la victoire des nations libres contre l'Allemagne nazie.

Après avoir essuyé les tirs ennemis dans des conditions effroyables dans les Vosges et dans la vallée de Thann, le 1^{er} RVY passe à l'attaque le 7 décembre à l'aube au carrefour des routes de Guewenheim, Michelbach et Roderen. Après avoir progressé jusqu'à Michelbach, ils sont contraints au repli sur leurs positions de départ.

En janvier 1945, le 1^{er} RVY participe à la bataille pour la libération de Colmar. Enfin, le 18 avril, il traverse le Rhin au nord de Strasbourg et entre en Allemagne. Il restera cantonné dans la Forêt Noire du Danube jusqu'à la démobilisation en décembre 1945.

68 hommes y ont laissé la vie et plusieurs centaines furent blessés.

Bernard Moraine, maire de Joigny, Claude Josselin, adjoint au maire délégué aux associations patriotiques, correspondant défense, et Sylvain Massé, président de l'union des amicales Jean-Marie et du 1^{er} régiment des volontaires de l'Yonne ont le plaisir de vous inviter le **dimanche 5 novembre 2017 à la cérémonie commémorant**

LE 73^e ANNIVERSAIRE DU DÉPART DU 1^{er} RÉGIMENT DES VOLONTAIRES DE L'YONNE LE 7 NOVEMBRE 1944

10h30 : office religieux en l'église Saint-Jean ;

12h : mémorial de la façade de l'hôtel de ville – cérémonie en présence des personnalités civiles et militaires, des drapeaux des associations d'anciens combattants et de résistants, d'une importante délégation des 7 communes du Pays de Thann en Alsace et de la fanfare de Paroy-sur-Tholon.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à l'hôtel de ville.



Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr